

AXE : « Impact des certifications »

Etude : « Travaux et études de suivi d'insertion
professionnelle en STAPS :
état des lieux et analyse de l'existant »

Anne Commerçon

SOMMAIRE

1 Méthodologie de l'étude : la constitution d'un réseau de référents STAPS « Insertion Professionnelle », un outil facilitateur.....	6
1.1 Cadrage méthodologique global	6
1.2 Constitution du réseau des référents IP STAPS : méthode, intérêt et enjeu.....	7
1.3 Résultats	7
1.4 Bilan : éléments notables et limites	8
2 Analyse comparée des dispositifs d'observation et de suivi de l'insertion professionnelle en STAPS : bilan quantitatif et typologie des travaux	9
2.1 Les modalités de mise en œuvre observées	9
2.1.1 Comptabilisation des travaux	9
2.1.2 Typologie des travaux recueillis	9
2.1.3 Les acteurs du suivi de l'insertion	10
2.1.4 Périodicité et temporalité	11
2.1.5 Les niveaux des formations étudiés et leur représentativité.....	12
2.2 Les thématiques abordées	15
2.2.1 Méthodologie : le modèle de classification construit et adopté	15
2.2.2 Contenu et thématiques des travaux : des pratiques diversifiées.....	16
2.3 Bilan : résultats et limites	19
3 Analyse qualitative : les tendances observées	19
3.1 Tendances générales	20
3.1.1 Difficultés d'analyse.....	20
3.1.2 Méthodologie	20
3.1.3 Résultats et tendances.....	21
3.2 Tendances d'insertion par niveau de formation : quelle lisibilité ?	22
3.2.1 Les DEUST	22
3.2.2 Les Licences Professionnelles	23
3.2.3 Les Licences.....	24
3.2.4 Les Masters.....	27

4 Bilan.....	29
4.1 Sur la forme, une typologie diversifiée et des pratiques trop différenciées pour une comparaison et une agrégation des données d'insertion	29
4.2 Sur le fond, des données ne permettant pas vraiment de dégager des tendances	29
4.3 Conclusions et propositions	29
5 Annexes	31

Ce projet d'étude s'inscrit dans l'axe de travail « Impact des certifications sur l'emploi ».

Au regard des objectifs de travail du CAFEMAS, l'analyse d'impact peut s'appréhender selon deux approches distinctes et complémentaires qui méritent d'être précisées pour situer cette étude.

La première approche vise à analyser **les effets produits** par l'obtention d'une certification ou par le suivi d'un parcours de formation **sur les personnes**. Concrètement, il s'agit de déterminer le positionnement d'une personne à l'issue d'une formation initiale en termes de situation professionnelle (métier, emploi...), ou bien de déterminer les évolutions de ce positionnement pour une personne à l'issue d'une formation continue. On utilise dans ce cas le plus souvent la notion d'insertion professionnelle lorsqu'il s'agit de formation initiale ou de reconversion et d'évolution ou d'amélioration des parcours professionnels pour les personnes en emploi.

La seconde approche, souvent postérieure et dépendante de la première, vise à analyser **les effets produits sur un système**, au regard des hypothèses effectuées préalablement à la mise en place d'une formation ou d'une certification.

Ces effets peuvent se traduire en termes d'emploi, d'élévation d'un niveau de qualification, de transformation de la demande ou encore d'un métier.

Il s'agit en conséquence de fixer le système étudié en termes d'impact. Ce peut être à l'échelle d'un territoire, d'une discipline sportive, d'une architecture de certification ou encore d'un besoin social. Il découle de ces deux approches (systémique et individuelle) des méthodologies spécifiques.

Dans un souci de progressivité des travaux du CAFEMAS, il a été décidé de débiter par une analyse de l'insertion professionnelle d'un dispositif de formation et certification aux métiers du sport. Le choix s'est porté sur l'architecture de l'enseignement supérieur STAPS.

En effet, les données d'insertion des diplômés sont souvent macroscopiques et issues, par exemple, des enquêtes générationnelles du CEREQ. Il est alors intéressant de procéder à une démarche de même type, mais par un point de vue le plus local et contextualisé possible. Il ne s'agit pas de valider ou invalider ces travaux mais d'avancer vers les analyses d'impact avec des précisions plus importantes et des réponses qui pourraient aider les décideurs dans une recherche de pertinence et cohérence des offres de formation et de certification.

Pour cela, nous nous proposons de repartir des études menées directement autour des certifications concernées pour examiner les méthodologies et ensuite les résultats recueillis.

Les principales étapes pour mener une telle étude peuvent s'envisager de la manière suivante :

- Tout d'abord, établir une vue d'ensemble des études et synthétiser les principaux résultats ;
- Ensuite, examiner la pertinence d'un modèle qui permettrait d'apprécier la diversité des études et des dispositifs d'observations (toute filière de certification confondues)

- ; modèle qui permettra également de mieux appréhender l'insertion professionnelle ;
- Enfin, utiliser ce modèle sur une région voire sur un type de formation (ex : flux des sortants par an pour tel niveau ; comment cela pèse-t-il en termes d'impact sur l'insertion professionnelle... etc).

Le présent rapport « Travaux et études de suivi d'insertion professionnelle en STAPS : état des lieux et analyse de l'existant », s'intéresse principalement à la première étape citée ci-dessus. Le rapport vise l'analyse des études et travaux de suivi de l'insertion au sein de la filière STAPS. L'analyse de contenu permet d'en dégager les grandes tendances et pourra servir de base pour les travaux futurs.

La période de recueil s'étend des mois de juin à octobre 2011. Les études concernant les diplômés 2010-2011, voire les diplômés 2009-2010, sont exclues du champ d'analyse.

Le rapport est ainsi organisé :

Une première partie aborde la méthodologie adoptée pour atteindre les objectifs fixés ; la deuxième établit l'analyse de l'existant sous ses aspects quantitatifs, dressant ainsi une typologie des travaux recueillis ; la troisième partie s'attache à en analyser le contenu afin d'aboutir, au final, à la formalisation de points de conclusion nous permettant de synthétiser les résultats de l'étude, mais aussi de dresser un bilan prospectif pour les suites à donner.

1 Méthodologie de l'étude : la constitution d'un réseau de référents STAPS « Insertion Professionnelle », un outil facilitateur

1.1 Cadrage méthodologique global

Le projet « Travaux et études de suivi d'insertion professionnelle en STAPS : état des lieux et analyse de l'existant » a été construit en 5 étapes :

- Etape 1 : introduction à la mission : cadrage et mise à jour du fichier des établissements STAPS (composantes et départements avec les coordonnées et le nom des directeurs/responsables)
- Etape 2 : constitution de la base de contacts : sollicitation des directeurs pour l'identification de référents « Insertion Professionnelle » (IP) au sein de chaque UFR/département, comme contacts privilégiés sur les questions IP = constitution d'un réseau de référents IP.
- Etape 3 : contact des référents IP et recueil des travaux et études et, en parallèle, recherches et veille personnelles
- Etape 4 : construction d'un modèle de classification des éléments recueillis selon des critères définis
- Etape 5 : analyse de contenu, appréciation selon les critères, rapprochement avec la cartographie STAPS, analyse et croisement de données, bilan et conclusions.

Organisation des étapes :

	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Etape 1 : introduction à la mission : cadrage, et mise à jour du fichier des établissements STAPS							
Etape 2 : constitution de la base de contacts IP*							
Etape 3 : contact référents IP et recueil travaux et études en matière d'IP + recherches et veille perso							
Etape 4 : construction d'un modèle de classification des éléments recueillis selon des critères définis, analyse de contenu							
Etape 5 : analyse de contenu, classification selon critères et croisement de données, conclusions							

* IP = Insertion Professionnelle

1.2 Constitution du réseau des référents IP STAPS : méthode, intérêt et enjeu

Suite à un travail de référencement et de constitution d'une base de données exhaustive (académie, coordonnées, directeur... etc), les 50 composantes STAPS identifiées (cf. Annexe 1), ont été sollicitées via leur directeur.

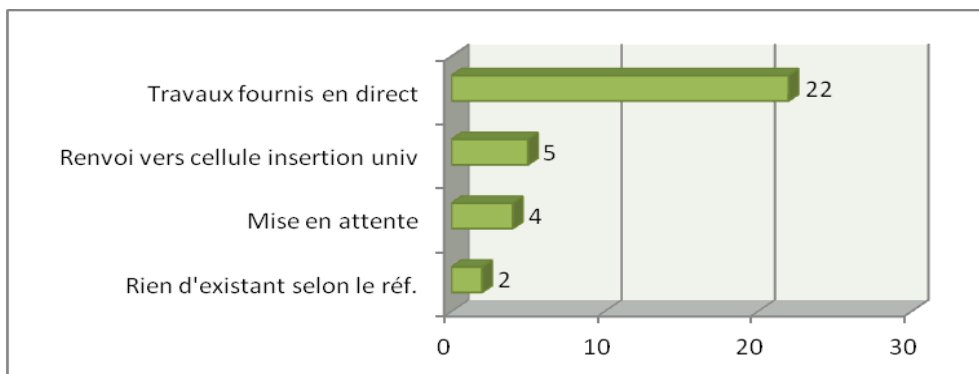
L'objectif de ce premier contact était de pouvoir établir une liste de référents « Insertion Professionnelle » (un par composante¹ STAPS), directement mobilisables, de manière à créer un réseau de contacts privilégiés ; l'intérêt était également d'éviter de charger un peu plus les directeurs de composantes STAPS dont les missions sont, d'ores et déjà, prenantes. Enfin, l'enjeu était de s'assurer d'un accès à l'information rapide, aisé et efficace.

1.3 Résultats

38 composantes ont fourni le nom d'un référent (dans certains cas, deux contacts ont été renseignés). 12 n'ont pas réagi à cette sollicitation (pour information, à défaut d'un contact référencé, les sollicitations qui ont pu suivre ont été formulées auprès du directeur de l'établissement). La demande émise auprès de ces référents était large : fournir les études, travaux et outils en lien avec le suivi de l'insertion professionnelle, existant au sein de leur composante, tout niveau de formation et toute année universitaire confondus... (cf. ANNEXE 2 : mail de sollicitation).

Sur ces 38 référents identifiés, 33 ont participé activement à la démarche de recueil de travaux en la matière, en formulant différents types de retours :

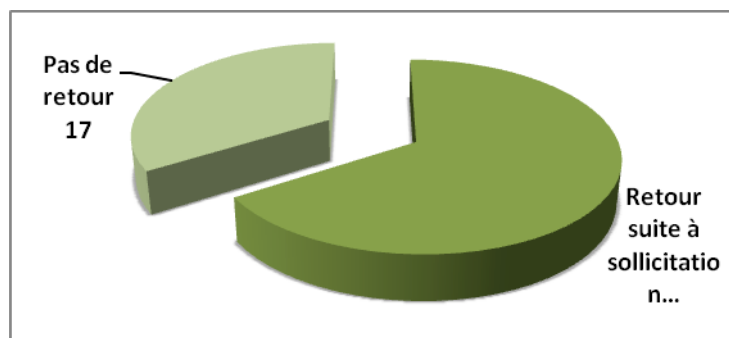
- 22 ont fourni eux-mêmes des éléments et travaux relatifs au suivi de l'insertion,
- 5 nous ont renvoyés vers le service chargé du suivi de l'insertion de l'université,
- 4 nous ont laissé en attente sans retour donné par la suite,
- 2 ont déclaré que rien n'existait en la matière.



Au final, sur les 50 composantes STAPS référencées :

- **33 ont donc formulé un retour** suite à notre sollicitation ;
- **17 sont restés sans réponse.**

A noter qu'une moyenne de 2 relances mails et/ou téléphone a été assurée auprès des composantes peu ou pas réactives.

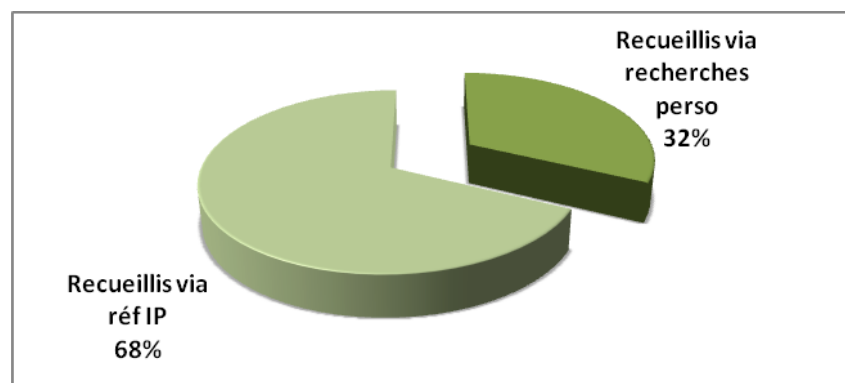


¹ Une composante est un sous ensemble de l'Université

Ce volume de « non réponse » (17 STAPS) interpelle (pourquoi ces composantes ne sont pas manifestées : non prise en compte de la problématique ? pas d'information à diffuser ?...) et n'est pas sans conséquence : dans l'analyse des études de l'insertion professionnelle, il s'agira de composer sans les données issues d'environ 1/3 des STAPS.

Cependant, en parallèle de cette démarche menée auprès des STAPS, des recherches personnelles et une veille ont été assurées. Ce travail s'est fait principalement via Internet, en ciblant les sites des Universités concernées ou en menant des recherches plus larges sur la thématique. Des fichiers ont pu être trouvés (à l'image de ceux qui pouvaient être fournis par les référents). Ceci a donc pu compléter le volume de travaux recueillis et constituer une plus large gamme d'études.

Au total, 297 éléments ont été recueillis via les référents et les recherches personnelles, selon répartition suivante.



1.4 Bilan : éléments notables et limites

La constitution du réseau des référents a permis un accès plus direct à l'information et donc un recueil d'éléments plus efficace. Sur 38 référents identifiés, on observe que dans la moitié des cas, il s'agit d'une personne spécifiquement dédiée au suivi de l'insertion et identifiée telle quelle (que ce soit un personnel IATOS ou bien plus fréquemment, un enseignant missionné) tandis que dans l'autre moitié des cas, le référent identifié est le directeur de la composante.

Cette donnée peut illustrer le manque de moyens dédiés spécifiquement à la question de l'insertion professionnelle et, par extension, permet de comprendre les contraintes et difficultés rencontrées par les composantes vis à vis des obligations de suivi d'insertion professionnelle qui leur sont imposées.

En outre, cette donnée démontre également le choix des directeurs de STAPS d'être personnellement identifiés comme les interlocuteurs privilégiés et prioritaires du CAFEMAS.

Synthèse :

- La constitution d'un réseau : un outil facilitant (des personnes pouvant être contactées en direct) mais auquel toutes les composantes n'ont pas adhéré ;
- 50% des référents sont les directeurs de composante ;
- Un volume de travaux recueillis intéressant, dont 2/3 issus des référents (1/3 émanant de recherches personnelles).

2 Analyse comparée des dispositifs d'observation et de suivi de l'insertion professionnelle en STAPS : bilan quantitatif et typologie des travaux

2.1 Les modalités de mise en œuvre observées

2.1.1 Comptabilisation des travaux

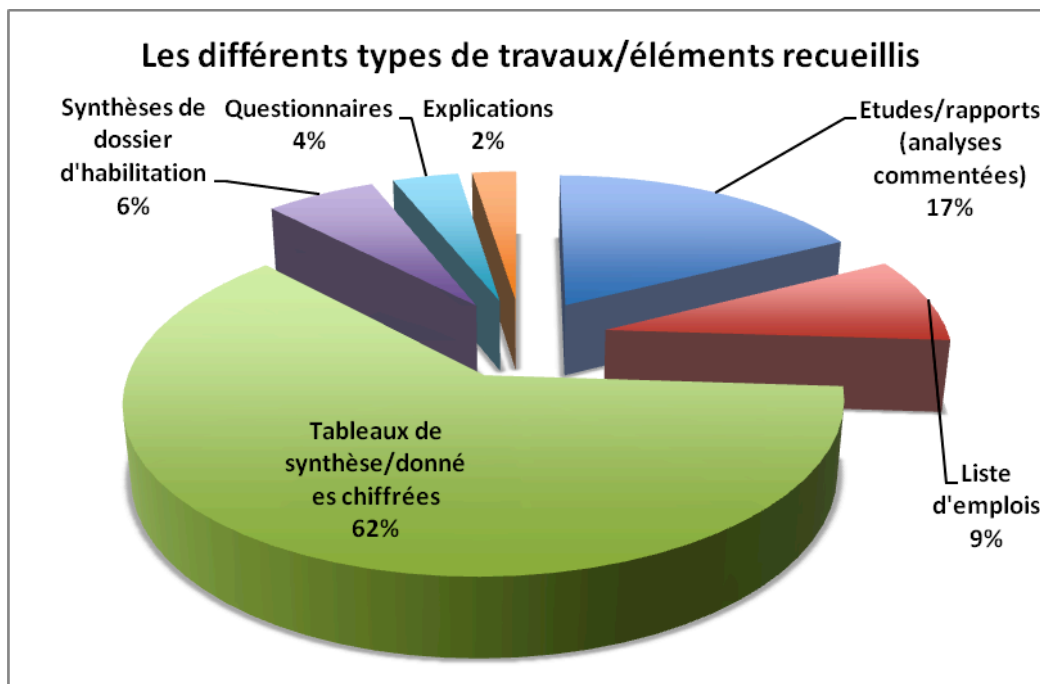
A l'issue de la première étape (étape de recueil et de recherche de données), nous comptabilisons 297 travaux de natures et de densités différentes parmi lesquels 246 traitent spécifiquement du thème de l'insertion professionnelle des certifiés STAPS.

Le choix a été fait de laisser en marge de l'analyse les études menées à l'échelle globale des universités à savoir, celles ne traitant pas spécifiquement d'une formation ou d'un niveau de formation en STAPS (et, de fait, apportant des données globalisées ou consolidées, à l'échelle de l'Université). 51 éléments ont été exclus de l'analyse, selon ce critère discriminant.

2.1.2 Typologie des travaux recueillis

A la lecture des travaux, plusieurs catégories sont identifiables :

- Les études et rapports constituant des analyses détaillées et commentées ;
- Les listes d'emplois (comportant en général quelques caractéristiques) ;
- Les fiches et/ou tableaux synthétiques mettant en évidence les thèmes principaux de l'étude et les résultats à prendre en compte ;
- Les synthèses issues des dossiers d'habilitation ;
- Les questionnaires utilisés auprès des enquêtés ;
- Les explications formalisées par la composante suite à nos sollicitations.



Une importante majorité des éléments analysés est constituée de **fiches de synthèse et/ou tableaux chiffrés** qu'on suppose issus d'un traitement d'enquête menée en amont (soit 152 fichiers). Les études et rapports argumentés et détaillés dont on peut présumer qu'ils offrent une analyse approfondie de la situation, représentent 17 % des éléments recueillis (soit 43 fichiers) ; à noter que quelques uns de ces rapports détaillés sont le fruit du travail d'étudiants (mémoire de fin d'étude) ; tandis que 21 fichiers correspondent à des listes d'emplois de diplômés insérés ; le volume restant est constitué de questionnaires d'enquête, d'explications formalisées par mail par le référent IP ou bien de synthèses extraites des dossiers d'habilitation.

Même si ces travaux fournissent des données d'amplitude, de nature et même de qualité différentes, ils présentent tous un intérêt puisque qu'ils traitent de la thématique de l'insertion professionnelle.

Malgré tout, un filtre de lecture lié au contenu même des éléments recueillis permet d'identifier et de cibler les travaux fournissant des données liées à des résultats du suivi de l'insertion professionnelle :

- ➔ cela permet de cerner les 230 fichiers présentant des informations pertinentes et des résultats exploitables, en lien avec notre objectif d'étude ;
- ➔ les 16 autres éléments n'offrant pas d'information directe sur la thématique (il s'agit alors de documents explicatifs liés à la méthodologie mise en œuvre par la composante, d'exemples de questionnaires diffusés, de procédures formalisées et autre documents ne présentant pas d'intérêt direct, en termes de résultats du suivi de l'insertion professionnelle) ont donc été exclus de l'analyse qui suit.

Ce sont donc **230 fichiers** qui constituent la base des analyses menées dans ce rapport (ANNEXE 3).

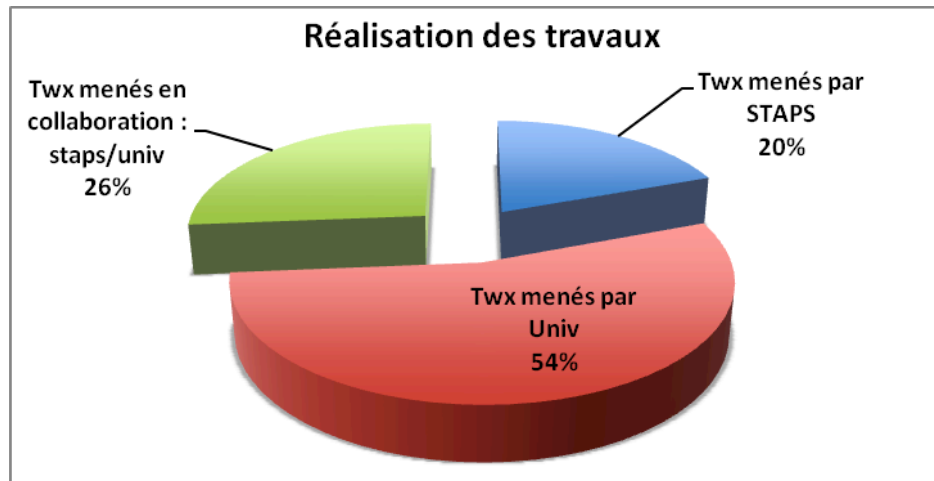
2.1.3 Les acteurs du suivi de l'insertion

Il s'agit de s'interroger sur le maître d'œuvre de l'étude référencée : est-ce la composante STAPS, ou bien l'université d'appartenance ? Ou encore s'agit-il d'une production issue d'un travail collaboratif composante/université ?

Les universités sont chacune dotées d'un observatoire ou d'une cellule chargée du suivi de l'insertion professionnelle des diplômés. Ces services ont pour mission de mener régulièrement des études de suivi d'insertion professionnelle via des d'enquêtes menées auprès des certifiés : en ressortent ainsi, régulièrement, des résultats par composante et par formation, mais également des résultats consolidés, par niveau de formation par exemple (Licence, Master...) toutes disciplines confondues. Ce sont évidemment la première catégorie d'études et de résultats qui nous intéresse ici.

Du point de vue des composantes, l'obligation de fournir, dans le cadre des dossiers de renouvellement d'habilitation des formations, des données sur l'insertion professionnelle, notamment dans le cadre des formations professionnelles, leur impose un travail de suivi de leurs diplômés. Ce travail peut être spécifiquement mené en interne ou bien externalisé et ainsi géré par l'Université. Les BAIP, mis en œuvre dans le cadre de la loi de 2007, sont prévus pour, entre autre, assurer un suivi de l'insertion professionnelle des diplômés.

On observe dans le graphique ci-après que plus de la moitié des études et travaux recueillis sont menés par l'université (via le service de suivi de l'insertion). Une étude sur 5 émane exclusivement d'un travail de la composante STAPS tandis qu'un quart des éléments est issu d'un travail collaboratif entre la composante et son université.



Le faible volume de productions émanant exclusivement des composantes STAPS et donc, provenant du service commun de l'université, explique le manque de spécificité que présentent les études et travaux menés. En effet, les contenus observés montrent que les outils exploités par les services centraux de l'Université sont souvent transversaux à l'ensemble des champs disciplinaires. Si cette modalité de fonctionnement apparaît comme pertinente en termes de dispositif pour rendre comparable des données d'une formation de même niveau à une autre, elle est peu adaptée à un traitement et une analyse thématique et ne permet pas la mise en lisibilité de la spécificité du champ des APS en termes d'insertion, d'emploi, de formation, de métier et donc en termes d'impact des certifications STAPS.

Corollairement, on peut ici s'étonner qu'il n'existe pas d'avantage d'enquêtes et d'études menées directement par les STAPS de fait de leur spécificité.

2.1.4 Périodicité et temporalité

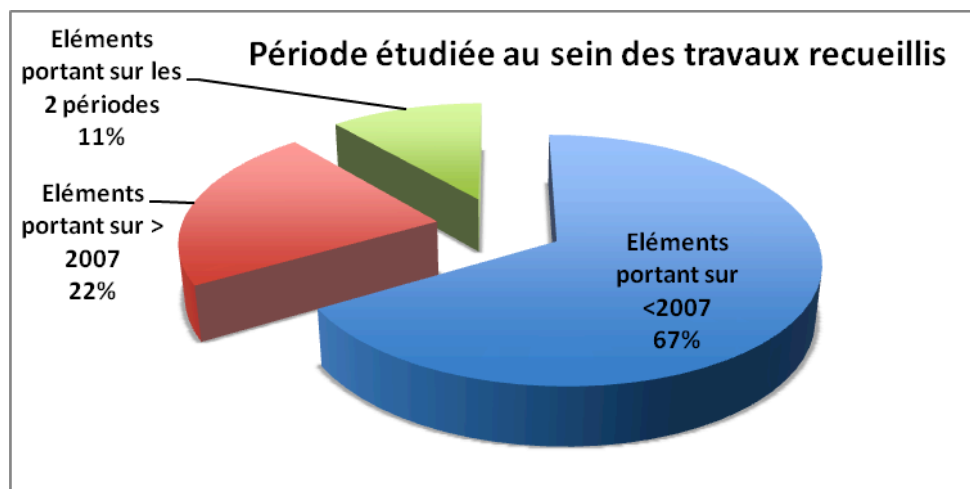
Il paraît intéressant d'identifier si les travaux concernent l'insertion professionnelle des diplômés des années antérieures à 2007-2008 et ou bien des années 2007-2008 et suivantes.

- En effet, 2007-2008 marque l'année à partir de laquelle les prérogatives des certifiés STAPS se voient établies du point de vue réglementaire (Annexe 2-1 du code du sport). Le décret d'application de la loi du sport du 1^{er} août 2003, la décision de rendre caduques les dispositifs de formations alors existants (arrêté des droits acquis), et l'inscription au code du sport de la licence entraînement sportif (qui solde la liste des différents compléments inscrits alors depuis l'arrêté du 16 décembre 2004), constituent les éléments déterminants pour les STAPS et leurs diplômés.
- En outre, la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités (dite loi LRU ou loi Pécresse), initialement intitulée loi portant organisation de la nouvelle université et communément appelée loi d'autonomie des universités fixe, entre autre, une nouvelle mission pour le service public de

l'enseignement supérieur : « l'orientation et l'insertion professionnelle ». Un bureau d'aide à l'insertion professionnelle des étudiants est alors créé dans chaque université, dont le but est de diffuser les offres de stage, d'emplois, d'assister et de conseiller les étudiants dans leur recherche et de rédiger un rapport sur les stages et l'insertion professionnelle des étudiants de l'université.

L'analyse montre que :

- Plus de 2/3 des travaux recueillis traitent des années universitaires antérieures à 2007-2008,
- 22 % de ces travaux portent sur l'après 2007-2008,
- et 11% traitent conjointement des deux périodes.



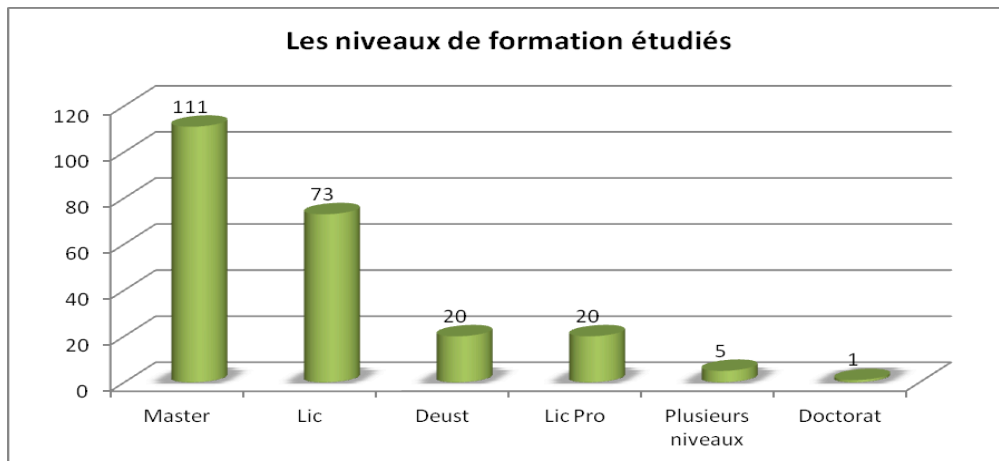
Les résultats de ce travail, dans la mesure des données recueillies, ne confirment pas une forte dynamique d'analyse de l'insertion professionnelle issue de la mise en œuvre des textes. Différentes hypothèses peuvent être émises :

- Nous n'avons pu recueillir l'ensemble des éléments existants et ne possédons donc pas une photographie réelle de l'existant ;
- Les enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle sont encore en phase de constitution.

2.1.5 Les niveaux des formations étudiés et leur représentativité

Une lecture par niveau de certification offre une vision intéressante de l'existant en matière de travaux sur l'insertion professionnelle.

Les travaux recueillis concernent en majeure partie le niveau Master (111, soit près de 50%). Ceux concernant le niveau licence (hors licences professionnelles), sont la deuxième catégorie la plus représentée avec 32 % du nombre total d'études. Les licences professionnelles et les DEUST font l'objet de près de 9% des études chacun (20 travaux concernent les licences professionnelles et 20 concernent les DEUST).



Il paraît étonnant à première vue que les formations à visée professionnelle ne fassent pas d'avantage l'objet d'études/travaux en matière de suivi de l'insertion. On peut cependant relativiser ce constat au regard du nombre de formations existantes par niveau. Les travaux recueillis concernent tout ce qui a pu être mené dans l'absolu et donc, s'intéressent à une gamme très large d'années universitaires (travaux concernant toutes années et toutes formations confondues). Les études recueillies peuvent potentiellement concerner des formations n'existant plus ou à l'inverse, faire abstraction de formations ouvertes que tout récemment... Pour autant, les STAPS étant dans une logique de développement de leur offre et la disparition des formations s'expliquant d'avantage par des évolutions voire des transformations en lien avec l'homogénéisation de l'offre et la définition des fiches RNCP, on peut partir du principe que le risque d'omission ou d'exclusion de telle ou telle formation reste faible ; et cette politique de développement de l'offre devrait, en toute logique, générer un accroissement du volume d'études d'insertion.

L'analyse rapprochant les résultats obtenus en termes de cartographie actuelle des formations et les études et travaux recueillis, permet de mettre en évidence que :

	Combien de formations référencées ? (données issues de la cartographie STAPS)		Combien de formations par niveau sont-elles renseignées en termes d'études/travaux recueillis en matière d'IP ?		
	Nb de composantes STAPS à proposer ce niveau de formation (une formation au moins à ce niveau)	Nb total de formations de ce niveau proposées par l'ensemble des STAPS	Nb de STAPS ayant fourni des travaux liés à l'IP pour chaque niveau de formation	Nb de formations étudiées	Nombre de travaux/études recueillis par niveau de formation
DEUST	14	22	7	11	20
L Pro	30	36	7	9	20
Licence	48	152	23	46	73
Master	39	112	25	51	111

Concernant les DEUST :

La cartographie des certifications STAPS nous apprend que 14 composantes proposent un DEUST ou plus, et qu'au total l'ensemble de l'offre DEUST représente 22 formations.

Dans le cadre de ce travail, seule la moitié des composantes STAPS concernées par des DEUST ont fourni de éléments.

En moyenne, 20 éléments ayant été recueillis, on a pu référencer 2 études par DEUST (soit concernant deux promos différentes, soit concernant 2 éléments distants pour une même promotion : ex : synthèse analytique d'un côté et liste des métiers exercés de l'autre).

Concernant les licences professionnelles :

Le constat est plus marquant encore puisque sur les 30 STAPS proposant les 36 Licences Professionnelles référencées dans l'étude « Cartographie », seuls 7 ont fourni des études.

9 Licence Pro sur les 36 référencées ont fait l'objet d'une ou plusieurs des études recueillies. Au total, 20 fichiers traitant de l'insertion des diplômés de licences professionnelles STAPS ont été recueillis.

Nous pouvons faire l'hypothèse que ces travaux ne se réalisent qu'au moment des phases d'habilitation, ce qui expliquerait ce taux.

Concernant les licences :

Le travail de cartographie identifie 48 composantes proposant le cursus licence. La certification licence peut présenter différentes mentions : éducation motricité, activités physiques adaptées, entraînement sportif, management, collectivité territoriale ou encore ergonomie. Au total, 152 licences sont proposées à l'échelle nationale, toutes mentions confondues.

Les données d'insertion recueillies concerne 23 STAPS, soit moins de 50% des composantes concernées, et les 73 fichiers Licence traitent de 46 licences : certaines licences ont fait l'objet de plusieurs travaux donc plusieurs fichiers distincts peuvent concerner une seule formation.

La remarque faite au sujet des LP reste valable à ce niveau, voire avec plus d'acuité en raison du caractère académique.

Concernant les Master :

Attention ; quand nous utilisons le terme de master, cela prend en compte indistinctement une mention ou une spécialité.

Selon les données recueillies dans l'étude cartographie, 39 composantes STAPS proposent un panel de 112 Masters. 25 STAPS ont fourni des données sur les Master, soit 2/3 des composantes. 51 Masters sont concernés par les 111 travaux recueillis : certains master font donc l'objet de plusieurs études (insertion des certifiés sur différentes années par exemple).

On remarque donc que les études recueillies ne couvrent pas l'ensemble de l'offre STAPS existante. Nous n'avons donc pas pu recueillir des travaux pour chacune des formations proposées. Par ailleurs, certaines formations de master concernant les métiers du sport ne sont pas portées en STAPS (master de management) et n'ont donc pas fait l'objet d'une analyse.

Synthèse :

- Des travaux de nature, de densité et de qualité différentes ;
- Des études de suivi de l'insertion gérées principalement par les universités ;
- Un taux de recueil assez faible au regard de l'obligation faite aux universités

- Pas de réel développement observé en termes d'études menées à partir de la date charnière de 2007 (prérogatives des diplômés STAPS et loi relative aux libertés et responsabilités des universités) ;

2.2 Les thématiques abordées

2.2.1 Méthodologie : le modèle de classification construit et adopté

Le travail de classification nécessite l'identification de critères pertinents afin de permettre une analyse ciblée et objective.

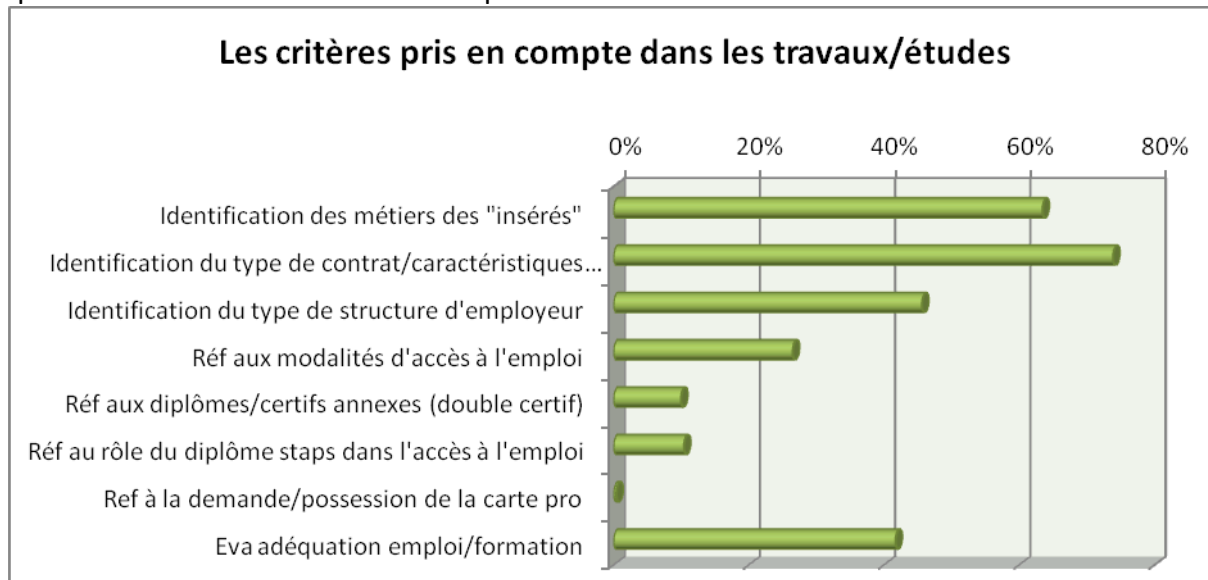
Une 1ère lecture a permis d'extraire les principaux caractères des éléments recueillis (les métiers des insérés, les caractéristiques de l'emploi, le profil des employeurs, les modalités d'accès à l'emploi) ; en parallèle, une réflexion menée en interne, sur ce que l'on attend de la part d'une étude du suivi d'insertion professionnelle pertinente, a aidé à déterminer d'autres clés potentielles de lecture (rôle de la certification STAPS dans l'accès à l'emploi, question de la double certification, carte professionnelle, adéquation emploi/formation).

Le tableau ci-après met en lumière les huit critères qu'une enquête/étude d'insertion professionnelle en STAPS devrait aborder pour assurer un recueil l'information pertinent. Il est à noter qu'il n'y a pas de hiérarchie d'un critère à un autre, l'ordonnancement proposé ci-dessous tient compte du thème principal auquel chacun se rattache.

Thèmes	CRITERES IDENTIFIES	Commentaires
METIER	Les métiers des insérés	L'élément recueilli identifie-t-il formellement les emplois des insérés identifiés ? L'objectif est de cerner ici ce que nous apprend l'étude en termes de métiers exercés: une liste est-elle fournie ?
EMPLOI	Les caractéristiques des emplois occupés	L'élément recueilli permet-il de cerner les caractéristiques de l'emploi occupé ? (type de contrat, quotité de travail...)
L'EMPLOYEUR	Les types de structures employeurs (leur profil)	L'élément recueilli permet-il d'identifier les types de structure employeuse et leur profil ? Cerne-t-on qui sont les employeurs des certifiés interrogés ?
L'ACCES à L'EMPLOI	Les modalités d'accès à l'emploi	L'élément recueilli présente-t-il les modalités d'accès à l'emploi que le certifié a mobilisé pour parvenir à occuper son emploi ?
	Le rôle de la certification STAPS dans l'accès	Le rôle de la certification STAPS dans l'accès à l'emploi est-il apprécié ?
	La double certification	L'élément recueilli fait-il référence aux potentielles certifications annexes validées par les certifiés ? (en amont, en parallèle ou en aval de son cursus)
	La carte professionnelle	L'élément recueilli fait-il référence à la demande et/ou la possession de la carte professionnelle par les certifiés ?
LA FORMATION	L'adéquation emploi/formation	L'élément recueilli permet-il d'évaluer l'adéquation entre l'emploi occupé et la formation suivie par les diplômés étudiés ?

2.2.2 Contenu et thématiques des travaux : des pratiques diversifiées

A l'échelle de l'ensemble des travaux recueillis, les critères identifiés en amont sont plus ou moins présents. Le graphique ci-dessous permet de cerner le pourcentage des 230 travaux qui traitent de telle ou telle thématique :



Identification des métiers des "insérés"	Identification du type de contrat/caractéristiques emplois	Identification du type de structure d'employeur	Réf aux modalités d'accès à l'emploi	Réf aux diplômes/certifs annexes (double certif)	Réf au rôle du diplôme STAPS dans l'accès à l'emploi	Réf. à la demande/possession de la carte pro	Eva adéquation emploi/formation
146 études	170 études	105 études	61 études	23 études	24 études	1 étude	96 études
63%	74%	47%	26%	10%	10%	0%	42%

Les critères fort présents au sein des travaux recueillis :

Sur les 230 études analysées, on perçoit que les critères en lien avec les thèmes des métiers et de l'emploi, sont largement abordés.

- 74% des études et travaux apportent des précisions sur les caractéristiques des emplois (type de contrat, temps partiel ou plein...) ;
- Plus de 60 % des études et travaux présentent la liste des métiers des insérés ; on peut ainsi apprécier le lien entre objectif pédagogique de la formation et réalité des emplois occupés.

Les critères peu abordés dans les travaux recueillis :

L'accès à l'emploi, et notamment le rôle du diplôme STAPS, ainsi que la référence à la carte professionnelle (demandée ou en possession) sont des critères assez peu étudiés :

- les modes d'accès à l'emploi sont appréhendés dans 26% des travaux recueillis. On observe qu'en général, ce critère se traite en une seule question, dont les résultats sont publiés sous la forme d'un tableau, qui montre s'il s'agit d'une insertion permise grâce à une candidature spontanée, une réponse à une offre, une réussite à un concours, une mobilisation du réseau personnel... l'information ne dépasse que rarement pas cette liste de propositions ;

- concernant les doubles certifications, seuls 10 % des travaux étudiés y font référence. Notons que les diplômes annexes sont dans 95% des cas, identifiés à l'occasion du thème de la **poursuite d'étude** (et non pas sous l'angle de la formation/carrière menée en parallèle). Ainsi, nombre de BP, BEES... sont présentés comme des poursuites d'études observées, quelque soit le niveau du cursus universitaire suivi en amont.
- le rôle de la certification STAPS dans l'accès à l'emploi est, quant à lui, abordé au sein de 10% des travaux référencés ;
- enfin, la question de la carte professionnelle n'est abordée que dans une seule des études recueillies. Elle traite de l'insertion des diplômés d'un DEUST AGAPSC entre 2006 et 2009 et pose clairement la question suivante : « Possédez-vous une carte professionnelle pour exercer cet emploi ? ». On apprend qu'en moyenne, par promotion, 1 à 2 diplômés déclarent posséder la carte professionnelle (obtenu via le DEUST ou via un diplômes de type BEES), 1 à 2 diplômé sont en cours d'obtention, et le reste déclare ne pas en posséder ou ne se prononce pas.

A un degré moyen de présence, on observe que :

- 45 % des études et travaux apportent des informations sur l'employeur ; il s'agit principalement de son statut juridique et de son domaine d'activité ;
- et 42 % évaluent l'adéquation emploi/formation. Le thème dans la majorité des cas est abordé via une seule question fermée du type : « considérez-vous que votre emploi est en adéquation avec votre formation ? », ce qui reste peu détaillé pour apprécier la réalité des situations.

Les critères non identifiés en amont de notre étude mais abordés au sein des travaux recueillis :

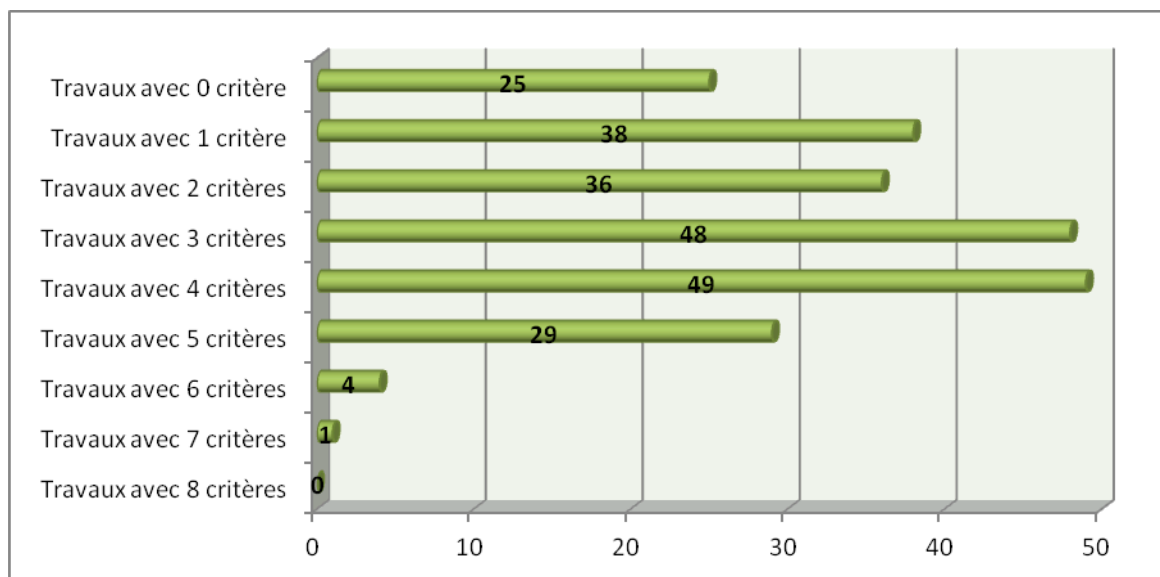
La lecture des travaux référencés révèle qu'en parallèle des éléments d'information liés à l'insertion professionnelle d'autres thèmes sont abordés.

Le premier est celui du cursus suivi par le diplômé : que ce soit en amont de la formation étudiée, ou alors en guise de poursuite d'études, ou globalement dans le cadre de sa stratégie individuelle... Si cette donnée n'est pas centrale quant à l'objectif de notre étude, elle est à prendre en compte dans le cadre notamment du rapprochement entre objectifs de formation (insertion professionnelle immédiate ou non, par exemple) et réalité de « l'après cursus » : poursuite d'étude ou insertion professionnelle ?

Les travaux traitent également de la satisfaction des certifiés par rapport à l'emploi qu'ils occupent (qu'on peut, selon la manière dont cela est abordé, intégrer à la question de l'évaluation de l'adéquation emploi/formation). Enfin, la satisfaction du diplômé par rapport à sa formation constitue un thème étudié également.

Les pratiques observées par rapport aux thématiques abordées :

Le graphique ci-après quantifie le volume d'études en fonction du nombre de critères renseignés :



La majorité des études renseignent entre 3 et 4 critères. Seule une étude répond à 7 critères. 42% des études répondent à 3 et 4 critères. Seuls 15% traitent de 5 critères ou plus.

Le tableau ci-dessous présente les critères prioritairement référencés dans les études et confirme ainsi les explications fournies en amont au sujet de la représentativité de tel ou tel critère. On peut comprendre ici que le moins de critères est renseigné plus ils sont centrés sur l'emploi et les métiers.

	Identificati on des métiers "insérés"	Identificati on des caractéristi ques des emplois	Identification du type de structure d'employeur	Réf aux modalités d'accès à l'emploi	Réf aux diplômes/c ertifs annexes (double certif)	Réf au rôle du diplôme STAPS dans l'accès à l'emploi	Réf. à la demande /possessi on de la carte pro	Eva adéquati on emploi/f ormation
0 critère renseigné	Elément ne renseignant aucun critère ; ex : axé sur la poursuite d'étude, les stratégies individuelles de parcours...)							
1 critère renseigné	X							
2 critères renseignés	X	X						
3 critères renseignés	X	X	X					
4 critères renseignés	X	X	X	X				
5 critères renseignés	X	X	X	X	X	OU	X	
6 critères renseignés	X	X	X	X	X	Et/OU	X	X
7 critères renseignés	X	X	X	X	X	X	X	X

Lecture :

- Lorsque 2 critères sont renseignés, il s'agit de l'identification des métiers exercés et des caractéristiques de ces emplois.

- les études présentant 6 critères font référence : à l'emploi des insérés, aux caractéristiques de ces emplois, elles traitent également de l'adéquation emploi/formation et, de manière différenciée, elles font référence à 2 des 3 autres critères cochés dans ce tableau.

2.3 Bilan : résultats et limites

L'analyse montre que ce sont les métiers exercés et les caractéristiques des emplois qui sont abordés en priorité au sein des études recueillies. Majoritairement, les études et travaux renseignent entre 3 et 4 critères : au delà des questions d'emploi et de métier, on y apprend qui sont les employeurs mais également on s'interroge sur les modalités d'accès à l'emploi.

Peu d'études renseignent 5 critères et plus. En effet, les problématiques du rôle du diplôme STAPS dans l'accès à l'emploi ou la thématique de la carte professionnelle ou encore la question de la double certification ne sont que très peu abordées. Aussi, on ne peut en l'état mesurer le rôle des diplômes STAPS dans l'accès à l'emploi. En outre, nous avons pu relever au sujet de la double certification que les diplômes annexes sont dans 95% des cas, identifiés à l'occasion du thème de la **poursuite d'étude**.

Enfin, on a pu observer que la poursuite d'étude et donc du cursus des diplômés (immédiatement après la certification mais également dans les années qui suivent) restait un critère important pour le domaine universitaire.

Au final, on peut conclure de cette typologie des études recueillies que la spécificité liée aux certifications STAPS est peu prise en compte dans l'établissement des dispositifs d'enquête et de recueil de données. Cette remarque n'est effectuée qu'au titre des questions de professionnalisation. La normalisation des STAPS au sein de l'Université est en effet un autre critère important et c'est alors peut être la spécificité du champ de APS qu'il faudrait interroger du point de vue de ses critères d'emploi...

3 Analyse qualitative : les tendances observées

La typologie des études ainsi établie, nous analysons les contenus et les résultats présentés. Après avoir précisé les difficultés qu'un tel exercice présente, nous tâcherons de mettre en évidence quelles sont les grandes tendances d'insertion professionnelle des diplômés STAPS, au regard, bien entendu, des travaux qui ont pu être recueillis.

Ceci sera établi, au préalable, d'un point de vue global et transversal, c'est-à-dire, tout niveau de formation confondu, puis, dans un second temps, par niveau et type de diplôme :

- DEUST
- Licence Professionnelle
- Licence
- Master

Pour chacune de ces rubriques, une introduction permettra de préciser la méthodologie et de rappeler sommairement le contexte.

3.1 Tendances générales

3.1.1 Difficultés d'analyse

La diversité des éléments recueillis (dans leur forme, leur objet, la population en enquêtée - l'ensemble des diplômés ou bien parfois, les diplômés non réinscrits à l'université l'année d'après - ou la période étudiée) et des résultats qui les composent, rend difficile la tâche visant à faire ressortir des grandes tendances.

De plus, les études et travaux référencés sont souvent le résultat d'un traitement préalable qui, de fait, ne fournit pas de données brutes, mais propose un premier tri d'informations, fait abstraction d'autres, interprète d'ores et déjà des résultats et au final, limite l'analyse.

Une autre difficulté est celle liée au contexte de la période sur laquelle l'étude porte. En effet, des études peuvent concerner des formations proposées entre 2000 à 2003 et donc confrontées à contexte économique spécifique et d'autres sont beaucoup plus récentes. La comparaison des résultats en est difficile.

D'autre part, les résultats sont issus d'enquêtes menées sur des périodes différentes par rapport à la date de certification : à 6 mois, 12 mois, 18 mois, 30 mois : le profil des emplois des insérés d'une même formation évolue et se caractérise différemment selon le délai entre le recueil d'information (enquête) et la sortie de diplôme. Difficile de comparer des chiffres d'insertion 6 mois après tel diplôme et 30 mois après tel autre.

Toujours concernant la population étudiée, elle peut varier selon les études : sont parfois concernés les diplômés dans leur ensemble, ou bien, les diplômés non réinscrits à l'université l'année suivant leur certification, ou encore les diplômés et les non diplômés d'une même promotion.

Certaines précisions peuvent manquer pour en conclure des tendances : concernant les métiers exercés, il n'est pas toujours évident de cerner s'ils sont hors champ ou dans le champ des APS (le libellé proposé ne fournissant pas toujours l'information : lorsqu'on fait référence au métier de vendeur, de chargé de développement, de responsable communication ou de gestionnaire, il n'est que rarement précisé si c'est dans le champ qui nous intéresse ici).

Enfin, les mêmes thématiques ne sont pas systématiquement traitées dans chacune des études recueillies.

3.1.2 Méthodologie

Une grille de lecture a permis, par étude, de synthétiser les contenus (cf. ANNEXE 4).

Pour autant, l'agrégation des données n'étant pas envisageable en l'état, on parvient difficilement à dégager des tendances concernant les STAPS avec suffisamment de validité d'analyse. Néanmoins, le choix s'est fait d'extraire les études et travaux ayant fait référence à 5, 6 et 7 critères selon notre méthodologie (partant du principe qu'elles fournissent une base d'informations et de données solide) afin de les analyser plus en détail.

Cette extraction représente un volume de 35 études/travaux, portant aussi bien sur des Master, Licences Professionnelles, Licences et DEUST.

3.1.3 Résultats et tendances

- **Le taux d'emploi des certifiés STAPS** est apprécié de manière différenciée d'une étude à l'autre : à 12, 18, voire 36 mois parfois... Il varie entre 52 à 95 % des diplômés : (si on laisse en marge de l'analyse deux exceptions notables, à savoir : 23 % des diplômés en emploi pour les diplômés d'une licence Education Motricité de 2007 et 100 % d'emploi pour les cinq diplômés d'un Master Ingénierie de la rééducation et de la performance motrice).

Cette disparité s'explique par les logiques de parcours des étudiants qui diffèrent d'une filière à une autre et d'un niveau de formation à un autre : une étude portant sur les diplômés d'une licence Education Motricité présentera en général, un taux de poursuite d'étude très important ; à l'inverse, les études portant sur l'insertion professionnelle des diplômés des Master 2 fournissent un taux d'emploi élevé.

Pour autant, on observe que la poursuite d'étude constitue de manière transversale à l'ensemble des diplômés, une voie très suivie immédiatement après la certification, et chose étonnante, ceci est le cas même au sein des formations professionnelles telle que les Licences Professionnelles et les DEUST.

- **Les métiers exercés et les caractéristiques de l'emploi :**

Les métiers du face à face pédagogique restent prépondérants. Il faut dissocier en leur sein le face à face pédagogique en milieu scolaire (enseignant d'éducation physique voire professeur des écoles) et celui en milieu associatif ou marchand (animateur sportif, entraîneur, conseiller sportif, agent de développement).

On observe que la majorité des emplois occupés sont de la catégorie « employé » ou « profession intermédiaire », tout niveau de formation confondu. Même au sein des certifiés Master, les emplois cadres sont moyennement représentés.

Les emplois sont majoritairement des CDI à temps plein, même si les emplois précaires (types CDD, emplois saisonniers) constituent près de 40% des emplois, ce qui reste important. Concernant ce dernier point, le qualificatif de partiel est assez peu précis puisque nous n'avons pas d'idée précise de la quotité de travail (or, entre 80% et 20%, les interprétations diffèrent).

- **Les employeurs principaux** sont, à proportion quasi égale, les associations, la fonction publique et les entreprises privées (sous-entendu, du secteur marchand). Ceci montre que l'insertion professionnelle des STAPS est très diversifiée en termes de structure d'emploi visée et intégrée. **La proposition de modélisation du CAFEMAS amènera des éléments importants de ce point vue, permettant de spécifier largement cette insertion, au delà des catégories de sens commun telles que « dans le sport ».**
- Concernant **l'accès à l'emploi**, les candidatures spontanées restent le mode le plus cité par les enquêtés, le réseau que les diplômés peuvent mobiliser (personnel et créé à l'occasion des stages) étant cité juste après. **Il y a là des éléments très interrogateurs, car distincts des enquêtes réalisées par d'autres organismes sur ce thème.**
- Quant au **rôle de la certification STAPS** dans l'accès à l'emploi, les diplômés interrogés sont plutôt réservés et estiment parfois que leur diplôme STAPS n'a eu qu'un rôle moyen voire inexistant. Mais paradoxalement, lorsque le thème de **l'adéquation**

emploi/formation est abordé, leur perception de l'emploi et de leur cursus est globalement positive. **Ce point devrait faire l'objet d'une investigation plus approfondie.**

- **La double certification :**

La question des certifications annexes est finalement peu abordée et lorsqu'elle l'est, c'est sous l'aspect « poursuite d'études » qu'on parvient à l'identifier. Dans notre échantillon de 35 études, 15 font référence à des poursuites d'études dans le cadre de formations et certifications Jeunesse et Sport (BP, BE, DE), des diplômes « santé » (Kiné), ou des diplômes en lien avec la préparation physique (DU).

Là encore, les évolutions récentes de l'offre du Ministère en charge des sports et les modifications réglementaires depuis 2007 ont créé des situations trop récentes pour que nos études puissent montrer des éléments interprétables

3.2 Tendances d'insertion par niveau de formation : quelle lisibilité ?

Il s'agit ici de tenter d'identifier des tendances d'insertion pour les certifiés DEUST, Licence Professionnelle, Licence et Master : qu'apprend-on ? Quelle lisibilité offrent les éléments recueillis ? Des grandes tendances ressortent-elles par niveau ? Y a-t-il des possibilités d'agrégation ?

3.2.1 Les DEUST

Les 20 études recueillies concernant le niveau DEUST sont très hétérogènes. Elles traitent de promotions de diplômés s'étalant de 2001 à 2009. On y retrouve des DEUST Métiers de la forme, Milieux urbains, Randonnée côtière, Sport adapté ou encore AGAPSC (Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives ou Culturelles).

Ces études ne renseignent pas tous les critères et elles sont construites de manière assez différenciée, ce qui ne permet pas de comparaison ou d'agrégation facile. Six d'entre elles ne renseignent qu'un ou deux critères : ce qui reste peu pertinent.

Pour autant, voici ce qui peut en ressortir :

- **Le taux d'emploi** des diplômés de DEUST STAPS n'est pas systématiquement présenté dans les études recueillies ; à partir des données en notre possession, nous pouvons remarquer que le taux d'emploi a été parfois faible immédiatement après l'obtention du diplôme ; à 6 mois : de 15 à 50 % pour les plus mauvais chiffres. Les DEUST Métiers de la forme présentent quant à eux des chiffres d'insertion professionnelle intéressants : au moins 2/3 en emploi immédiatement après la diplomation.

- **Les métiers exercés et les caractéristiques de l'emploi :**

Les métiers du face à face pédagogique sont majoritaires. Hors de ces métiers de l'encadrement des pratiques, on retrouve des métiers de coordination voire de management mais aussi des métiers qui n'ont aucun lien avec le domaine d'activité visé par le diplôme.

Les diplômés insérés sont majoritairement en emploi sur des contrats à temps plein mais dans des situations peu stables puisque le CDD reste le type de contrat le plus référencé. La principale catégorie d'emploi qui ressort des enquêtes est le niveau « employé ».

- Concernant **les profils d'employeurs** des diplômés DEUST, ils ne sont majoritairement pas fournis (pour la moitié des études recueillies).
Lorsque le sujet est abordé, on apprend que l'insertion se fait de manière plutôt équitable entre association, fonction publique et entreprise marchande.
- Concernant **l'accès à l'emploi**, le thème reste peu abordé puisque seuls 50% des études y font référence. Le réseau personnel constitue le mode d'accès à l'emploi le plus déclaré.
- Quant au **rôle de la certification STAPS** dans l'accès à l'emploi, nous ne sommes pas en mesure de l'apprécier : la question n'est pas soulevée.
- **La double certification :**
Le thème est abordé sous l'aspect « poursuite d'études ». Seule une étude pose la question plus largement en demandant à ces diplômés « quels autres diplômés possédez-vous ? ».

3.2.2 Les Licences Professionnelles

Parmi les 20 études axées sur les Licences Professionnelles STAPS, 5 renseignent trop peu de critères pour être pertinentes.

Ces études couvrent des promotions de 2004 à 2008. On y retrouve les licences professionnelles : Sport et développement social, AGOAPS (Animation, Gestion et Organisation des Activités Physiques et Sportives), Gestion et développement des organisation, services sportifs et de loisir, Tourisme.

- **Le taux d'emploi des certifiés :**
Les études recueillies ne précisent pas toutes cette information. La lisibilité est donc limitée quant au taux d'emploi pour les certifiés de licence professionnelle.
Les travaux traitant de la question nous apprennent que le taux d'emploi varie entre 60 et 90 %. Ces taux illustrent l'insertion professionnelle à 30 mois. Les données sur l'insertion immédiate après diplôme ne sont que rarement accessibles.
La question de la poursuite d'étude est abordée ponctuellement et on observe qu'elle est à un taux moyen de 30% .
- **Les métiers exercés et les caractéristiques de l'emploi :**
L'emploi des certifiés de licence professionnelle se caractérise par des temps plein (dans plus de la moitié des études).
La stabilité semble être de mise mais n'est pour autant pas systématique : si les CDI sont cités comme le type de contrat principal dans 45 % des études, 40% des travaux offrent des réponses plus partagés (annonçant 50% de CDI et 50% de CDD).
Les diplômés des licences professionnelles se professionnalisent principalement sur des emplois de catégorie « profession intermédiaire » (50% des études les positionnent au premier rang des catégories citées).
Les types de métiers exercés sont variés : dans des proportions plutôt égales, on observe une insertion sur des métiers du face à face pédagogique, des métiers de la gestion du

développement ou de la vente et aussi, et dans un volume non négligeable qui pose question, des métiers hors du champ des APS.

- Concernant **les profils d'employeurs des diplômés** : Lorsque le sujet est abordé, on apprend que l'insertion se fait de manière plutôt équilibrée entre association, fonction publique et entreprise marchande.
- Concernant **les modalités d'accès à l'emploi** seules 9 études sur 20 y font référence. Le réseau/relationnelles est le mode le plus cité, suivi de près par les candidatures spontanées puis les réponses à des annonces.
- **Le rôle de la certification STAPS** dans l'accès à l'emploi est rarement apprécié dans les présentes études. Seules 1/4 y font référence et en des termes peu valorisants : la moitié des études nous apprennent que les diplômés estiment qu'ils auraient pu avoir accès à leur emploi sans avoir validé leur licence professionnelle et l'autre moitié des études font état d'avis partagés sur la question (50% des répondants considèrent leur diplôme comme utile dans l'accès à l'emploi et 50% le considèrent comme inutile).
- **La double certification** : Il en est question dans 8 des 20 études, principalement sous l'aspect « poursuite d'études » (immédiate ou non) ; 1 étude y fait référence comme certification parallèle. Dans les 8 études, il est question de BE ou BP, aussi bien dans des champs disciplinaires équivalents à celui de la licence professionnelle validée, que dans des APS distinctes. Les éléments étudiés portent à 85% sur des années antérieures à l'année charnière 2007-2008, marquant l'élargissement des prérogatives des diplômés STAPS sur le plan réglementaire, la logique de double certification peut être comprise (les 3 études portant sur l'après 2007-2008 ne font pas référence à des certifications annexes).

Remarque :

Des licences professionnelles relevant du champ des APS sont proposées hors domaine STAPS. C'est le cas au sein de l'Université de Paris 13 (Licence Professionnelle Activités sportives option Gestion et développement des services sportifs et de loisirs) et de l'Université Montpellier 2 avec la Licence Professionnelle Activités sportives : gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs.

3.2.3 Les Licences

Le choix est fait dans l'analyse de s'intéresser aux 36 études répondant à 3, 4, 5, 6, 7 et 8 critères ; ceci permet d'observer avec pertinence les données fournies.

Les études recueillies portent sur différentes Licences STAPS : Education Motricité (EM), Entraînement Sportif (ES), Activités Physiques Adaptées (APA), Management, Ergonomie et Collectivités territoriales. Pour une même UFR STAPS, les données de plusieurs licences sont parfois présentées de manière consolidée.

A la lecture de ces travaux, on peut tout d'abord noter une difficulté vis à vis de la population étudiée : certains traitent de la population des diplômés non réinscrits à l'université l'année suivante, d'autres s'intéressent à l'ensemble des diplômés (réinscrits ou non) et enfin, la population cible est parfois composée aussi bien de diplômés que de non

diplômés... la comparaison d'un contenu à l'autre et le dégagement de grandes tendances s'avèrent donc difficiles.

En outre, on peut observer des différences concernant les dates et périodes étudiées : on peut dans certains travaux s'intéresser au 1^{er} emploi exercé immédiatement après l'obtention du diplôme et/ou parfois, privilégier l'information sur les caractéristiques du dernier emploi occupé au moment de l'enquête (notamment quand l'enquête prend en compte plusieurs promotions d'une même certification).

Des problèmes plus de méthodologiques rendent difficile l'analyse de contenu : les données soumises sur des périodes différentes peuvent être incompréhensibles car non commentées, non expliquées.

On peut dire que l'évaluation de l'insertion professionnelle est délicate car d'une part l'identification du taux d'insertion professionnelle dans l'année de sortie de la licence n'est toujours présente au sein des travaux recueillis et, d'autre part, la nature même de cette insertion professionnelle n'est pas toujours caractérisée ou alors, l'est mais de manière différenciée d'une étude à l'autre, ce qui ne permet pas de cerner précisément le devenir des diplômés.

Dégager les grandes tendances d'insertion professionnelle des diplômés de licence STAPS s'avère donc un exercice difficile en l'état, d'autant plus s'il s'agit de le faire par filière de formation ; en effet, soit les études recueillies sont axées sur une filière en particulier soit elles consolident des données d'un ensemble de plusieurs filières...

- **Le taux d'emploi des certifiés :**

Les études recueillies ne précisent pas toutes cette information. Parfois la donnée est indiquée mais sur une échéance qui varie selon les études, de 6 mois à 30 mois après l'obtention du diplôme ; la donnée est donc très variable ce qui ne permet pas de comparaison objective d'une étude d'insertion à l'autre. La lisibilité est donc limitée quant au taux d'emploi pour les certifiés de licence STAPS.

Pour autant, la tendance générale des diplômés de licence STAPS est, majoritairement, la poursuite d'études. La continuité sur un Master 1 ou sur la préparation à un concours (visant en général l'intégration du milieu scolaire) constitue la principale stratégie individuelle des diplômés. C'est particulièrement le cas pour les étudiants de licence Education Motricité.

- **Les métiers exercés et les caractéristiques de l'emploi :**

L'emploi se caractérise par des temps plein. La stabilité semble être la tendance puisque les CDI (ou titulaires de la fonction publique), sont dans 50% des études recueillis, les types de contrats les plus représentés.

Dans un quart des études, la proportion CDI/CDD est équitable.

Les contrats à temps plein sont largement représentés puisque 77% des études les identifient comme majoritaires.

C'est le niveau d'emploi « employés » qui est le plus représenté selon les données étudiées. On aurait pu imaginer que les professions intermédiaires constitueraient la principale catégorie d'emploi pour les diplômés de licence.

Les métiers du face à face pédagogique sont les plus fréquemment cités ; à noter cependant qu'un quart des études recueillies ne traite pas de la question et ne permet donc pas de cerner les types de métiers exercés.

Le face à face pédagogique (axé sport), comprend, outre les métiers d'animateur, entraîneur ou moniteur, le métier d'enseignant d'éducation physique. La professionnalisation dans le milieu scolaire (hors face à face pédagogique) est la deuxième catégorie la plus représentée mais à quasi égalité avec les métiers exercés hors champs des APS.

Une difficulté concernant les métiers liés à des fonctions managériales, commerciales ou administratives (métiers visés d'avantage par les diplômés issus de la filière management) ; Les spécificités d'emploi liées aux profils STAPS ne sont pas reflétées. On manque donc de données à ce sujet.

L'adéquation emploi/formation est mesurée dans 58% des études (21 sur 36). Un peu plus d'un quart des travaux fait état d'un avis partagé : 50% des diplômés interrogés sont globalement satisfaits tandis que l'autre moitié ne l'est pas.

Dans une même proportion d'études (plus d'un quart), le degré de satisfaction vis à vis de la formation est majoritairement positif.

- Concernant **les profils d'employeurs** :

Si la fonction publique est identifiée dans 1/3 des études recueillies comme l'employeur privilégié, les entreprises privées sont les employeurs prioritaires dans 25% des études et les associations le sont dans 20% des études.

Cette donnée varie d'une filière à une autre : les diplômés de la filière Education Motricité se professionnalisent d'avantage au sein de la fonction publique via des concours visant le domaine de l'enseignement (majoritairement le concours de professeur des écoles), et les étudiants de la filière management semblent s'orienter d'avantage vers les entreprises privées ou les associations.

- Concernant **les modalités d'accès à l'emploi** seules 10 études sur 36 y font référence. La question ne semble pas être centrale. Aussi, les tendances qui en ressortent ne sont pas forcément pertinentes. Les candidatures spontanées constituent le mode d'accès le plus cité. La mobilisation du réseau et le passage de concours arrivent ensuite à proportion égale.

- **Le rôle de la certification STAPS** dans l'accès à l'emploi est rarement apprécié dans les présentes études. Seules 1/4 y font référence : la moitié de ces études nous apprend que les diplômés estiment qu'ils auraient pu avoir accès à leur emploi sans avoir validé leur licence et l'autre moitié des études fait état d'avis partagés sur la question (50% des répondants considèrent leur diplôme comme utile dans l'accès à l'emploi et 50% le considèrent comme inutile).

La tendance est identique à celle des licences professionnelles.

- **La double certification** :

Il en est question dans 7 des 36 études, principalement sous l'aspect « poursuite d'études » (immédiate ou à 1 ou 2 ans). Dans les 7 études, il est question de BE ou BP.

Les éléments étudiés portant à 80% sur des années antérieures à l'année charnière 2007-2008, la logique de double certification peut être comprise (les 3 études portant sur l'après 2007-2008 n'apprennent rien en la matière : elles ne font pas référence à des certifications annexes).

3.2.4 Les Masters

Nous observons une grande diversité des intitulés de Master ce qui ne permet pas toujours de cerner avec précision le type de master considéré : formation issue de filière Entraînement sportif, APA, Management... ?

Pour optimiser l'analyse de contenu, le choix est fait d'analyser les 42 études répondant à 4, 5, 6, 7 ou 8 des critères d'appréciation identifiés en amont.

On relève que certains effectifs sont particulièrement faibles : d'un point de vue des diplômés par promotion d'une part ; les volumes les plus faibles oscillent entre 3 à 16 diplômés (pour les volumes de diplômés les plus élevés de 21 à 68) et d'un point de vue des répondants d'autre part : leur proportion est parfois trop faible pour pouvoir en tirer de grandes tendances et des généralités.

Des difficultés de comparaison sont également liées à l'emploi étudié : il s'agit parfois du 1^{er} emploi, et, dans d'autres études, on s'intéresse à l'emploi à 6 mois ou à 12 mois, voire plus.

- **Le taux d'emploi des certifiés :**

Il est calculé et constaté dans 95% des études analysées.

Si l'on observe les taux d'emploi donnés après 6 mois (c'est à dire en excluant les données en sortie immédiate de diplôme qui sont présentées dans une minorité d'études), on note qu'ils oscillent entre 58% pour le plus faible et 96 % pour les meilleurs ; le choix est fait d'exclure les données extrêmes de 14% d'emploi pour un master Recherche (au sein du quel 71% des étudiants déclarent avoir poursuivi leurs études en thèse tandis que 16 % sont en recherche d'emploi) et les taux de 100% d'emploi qui sont exprimés dans 3 études s'appuyant chacune sur un très faible échantillon de répondants : respectivement 3, 2 et 5.

Les taux importants de poursuite d'étude correspondent majoritairement au contexte de la préparation de concours que l'on retrouve dans le cas des Master Intervention ou métiers de la formation (ceux de la filière éducation motricité).

- **Les métiers exercés et les caractéristiques de l'emploi :**

L'emploi se caractérise par des temps plein dans 75% des études analysées.

Il s'agit majoritairement d'emploi stable dans la mesure où les CDI (y compris les statuts de titulaires de la fonction publique) sont présentés comme majoritaires dans 61% des travaux. Le CDD est le type de contrat principalement déclaré dans 12 études (soit près de 30%). Les autres études présentent de manière égale le volume d'emplois stables et le volume d'emplois précaires.

On peut lire que la catégorie « cadres » est citée prioritairement dans 35 % des études. Ce qui la place au 1^{er} rang des catégories d'emploi. A noter que les catégories

« professions intermédiaires » et « employés » suivent de très près avec chacune un volume d'études les plaçant en première place de 27% pour la première et 25 % pour la seconde.

On peut conclure que les diplômés de master s'insèrent manière globalement équitable sur des postes de niveaux cadre, que profession intermédiaire ou encore employé.

Concernant les principaux types de métiers exercés, ceux du face à face pédagogique dans le champ des APS restent très présents puisque dans près de la moitié des études analysées, ces métiers sont identifiés comme prépondérants. Dans cette donnée est prise en compte le face à face pédagogique du champ des APS, y compris l'enseignement d'EPS.

Une deuxième catégorie apparaît également nettement : les métiers de la gestion, du développement et du commerce.

- **Adéquation emploi/formation :**

Plus de 40% des études ne vérifient pas l'adéquation entre l'emploi et la formation perçue par les interrogés. A la lecture des travaux abordant le sujet, on apprend que les diplômés émettent un avis mitigé quant à l'adéquation entre l'emploi qu'ils occupent et le master qu'ils ont validé dans le cadre de leurs études.

Pour autant, lorsque la formation est évaluée en tant que telle sans être rapprochée de la logique d'emploi, les résultats sont plutôt valorisants puisque qu'ils se déclarent majoritairement « plutôt satisfaits ».

Chacune de ces questions nécessiteraient une enquête et un traitement plus approfondis pour que l'on puisse comprendre ces résultats.

- **Concernant les profils d'employeurs,** les associations constituent les principaux employeurs dans un peu plus d'1/3 des études. Mais la fonction publique et les entreprises privées suivent de près (identifiées respectivement comme le principal type d'employeur dans 29% et 25% des études).

- Concernant **les modalités d'accès à l'emploi :**

Près de 40% des études recueillies n'en font pas état.

Dans les 60% d'études y faisant référence, le réseau et notamment celui développé dans le cadre des stages, est la modalité d'accès la plus fréquemment citée par les diplômés.

	Cité prioritairement dans...
Réseau <i>(dont celui constitué durant les stages)</i>	30% des études
Candidatures spontanées	15% des études
Concours	9% des études
Réponses à une annonce	4% des études

- **Le rôle de la certification STAPS** dans l'accès à l'emploi est rarement apprécié. En effet, la majorité des études n'aborde pas cette question. Pour les 8 études qui y font référence, les résultats sont très mitigés : les diplômés enquêtés estiment que leur certification a moyennement joué un rôle dans l'accès à l'emploi. Dans 4 études, la tendance est positive : les enquêtés estiment que le master suivi, et validé, a joué un

rôle. Dans 4 études, les enquêtés jugent qu'il auraient pu obtenir leur emploi sans avoir validé leur certification.

- **La double certification :**

Cette thématique est très peu abordée dans les études analysées.

C'est sous l'aspect « poursuite d'études » (quelle soit immédiate ou non), que la question des certifications annexes est abordée, comme on a pu l'observer dans chacun des niveaux de formation étudié précédemment.

4 études en font part et présentent des certifications types : BEES, BP, DU...

4 Bilan

Au regard des éléments analysés dans cette étude, le bilan suivant peut être établi et des hypothèses de travail peuvent être élaborées.

4.1 Sur la forme, une typologie diversifiée et des pratiques trop différenciées pour une comparaison et une agrégation des données d'insertion

Notre étude révèle une grande hétérogénéité et diversité dans les modes d'observation de l'insertion professionnelle des diplômés de certifications STAPS. Cette différenciation des pratiques (en termes d'investissement des composantes d'une part mais aussi en termes de rendu et de résultats d'autre part) rend l'agrégation de données difficile voire impossible.

Les difficultés rencontrées dans l'exercice de synthèse et de dégagement de tendances illustrent cette situation.

4.2 Sur le fond, des données ne permettant pas vraiment de dégager des tendances

Si quelques tendances générales ont pu être dégagées, mais aussi par type de certification (logique de poursuite d'étude, taux d'emploi pas toujours conséquent, certifications non perçues comme indispensable et/ou utiles à l'accès à l'emploi, métiers du face à face pédagogique centraux et métiers de gestion, vente et développement bien ancrés), les éléments recueillis ne permettant pas, en l'état, d'avoir un grain d'analyse suffisamment fin pour permettre d'en tirer des conclusions.

Une problématique centrale a pu être mise en évidence au regard des contenus des études recueillies : il s'agit de la faible prise en compte des spécificités relevant du domaine des STAPS. Par exemple, la question de la double certification (en amont, parallèle ou aval du cursus STAPS) n'est que trop peu abordée pour permettre d'être appréciée réellement et d'être articulée avec l'insertion professionnelle des certifiés.

4.3 Conclusions et propositions

Ce travail doit bien s'interpréter du point de vue de la méthodologie des enquêtes d'insertion et nos des résultats d'insertion eux mêmes dont nous avons indiqué constamment les difficultés d'interprétation. Les études mises en place sur l'insertion des diplômés STAPS constituent un ensemble hétérogène trop diversifié pour assurer une agrégation et une analyse comparative.

Les éléments parcelaires obtenus, le manque de spécificités liées aux STAPS ainsi que les critères pertinents non abordés, ne permettent pas de mettre en lisibilité la réalité de l'insertion professionnelle des diplômés. Au regard des bilans formulés, il paraît intéressant d'envisager la construction d'un **cadre générique d'analyse d'insertion** pour assurer l'homogénéité des travaux et leur adéquation aux problématiques spécifiques de cette filière.

Mais un tel cadre générique nous semblerait en l'état **forcément « spécifique » de l'enseignement supérieur**. En effet, nos analyses confirment que beaucoup de diplômés de l'enseignement supérieur visent bien des niveaux de qualification plus que des adéquations directes à des métiers, ce qui est bien leur définition. Ceci semble encore imprégner souvent des certifications professionnelles qui visent pourtant l'insertion immédiate. Cela entraîne l'apparition de critères tels que les poursuites d'études ou l'absence d'autres tels que les aspects complémentaires aux certifications qui sont importants dans notre secteur. **La connaissance que nous avons des autres architectures de certification nous permet d'établir une hypothèse de difficulté de comparaisons termes à termes au delà de chaque système, au moins pour le court terme.**

Ces difficultés nous semblent nécessiter une phase d'élaboration et de test d'un cadre et d'un dispositif apte à répondre aux attentes. L'objectif serait ainsi de cibler un niveau de certification universitaire pour étudier l'insertion professionnelle et tester un tel cadre. En l'absence de tels résultats, **le passage à une étude d'impact-système telle que définie en introduction, n'est pas encore possible pour l'enseignement supérieur.**

Compte tenu de la visée des Licences Professionnelles et de l'obligation qui est faite de suivre et rendre compte de l'insertion professionnelle des diplômés de ces certifications, ce travail pourrait outiller positivement les équipes de formation au moment des processus d'évaluation par les différentes instances (AERES et CNE LP).

Il serait ensuite utile d'analyser les parcours d'insertion et non le fait de l'insertion. En d'autres termes, il s'agirait d'analyser l'accès à l'emploi à l'issue d'une formation aux métiers du sport qui comporte des aspects très spécifiques tels que l'appartenance à un milieu et/ou un niveau de pratique. Ces aspects se traduisent par des phases que l'on pourrait qualifier d'intermédiaires et qu'il conviendrait d'investiguer en tant que telles.

Enfin, la jeunesse du champ des APS en termes de professionnalisation se traduit par des évolutions extrêmement rapides qui contextualisent fortement les analyses d'insertion. Des diplômés nouveaux apparaissent, des réglementations évoluent et des emplois se modifient. De telles études d'insertion sont ainsi à replacer en permanence dans un contexte dont la stabilité reste excessivement faible. **Cela plaide pour un format d'enquête très léger et très contextualisé, par exemple faisant suite à une création ou évolution d'un paramètre, plus que d'enquêtes lourdes sur des temps longs.**

5 Annexes

ANNEXE 1 : les 50 composantes STAPS référencées

STAPS de...	UNIVERSITE
AIX - MARSEILLE	Université de la Méditerranée - Aix Marseille II
AMIENS	Université de Picardie Jules Verne
ANTILLES GUYANE	Université des Antilles et de la Guyane
ARTOIS	Université d'Artois
AVIGNON	Université d'Avignon
BESANCON	Université de Franche Comté
BORDEAUX	Université Victor Segalen - Bordeaux II
BREST	Université de Bretagne Occidentale
CAEN	Université de Caen Basse-Normandie
CHAMBERY	Université de Savoie
CLERMONT	Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand
CORTE	Université de Corse Pasquale Paoli
DIJON	Université de Bourgogne
EVRY	Université Evry Val d'Essonne
GRENOBLE	Université Joseph Fourier Grenoble
LA REUNION	Université de La Réunion
LE MANS	Université du Maine
LILLE	Université de Lille 2
LIMOGES	Université de Limoges
LITTORAL	Université du Littoral Côte d'Opale
LYON	Université Claude Bernard Lyon 1
MARNE LA VALLEE	Université Paris-Est Marne-La-Vallée
METZ	Université Paul Verlaine
MONTPELLIER	Université Montpellier I
NANCY	Université Henri Poincaré Nancy I
NANTES	Université de Nantes
NICE	Université de Nice Sophia Antipolis
NOUVELLE CALEDONIE	Université de la Nouvelle Calédonie
ORLEANS	Université Orléans
PARIS 05	Université Paris Descartes
PARIS 10	Université Paris Ouest Nanterre La défense
PARIS 11	Université Paris Sud 11
PARIS 12	Université Paris Est Créteil Val de Marne
PARIS 13	Université Paris 13 Nord
PAU	Université de Pau et Pays de l'Adour
PERPIGNAN	Université de Perpignan Via Domitia
POITIERS	Université de Poitiers
REIMS	Université de Reims Champagne-Ardenne
RENNES	Université de Haute Bretagne - Rennes II
ROUEN	Université de Rouen
SAINT ETIENNE	Université Jean Monnet Saint Etienne
STRASBOURG	Université de Strasbourg
TOULON	Université du Sud Toulon-Var
TOULOUSE	Université Paul Sabatier Toulouse III
TOULOUSE RODEZ	Université Nord-Est Pyrénées
VALENCIENNES	Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambésis
VERSAILLES	Université de Versailles St Quentin en Yvelines
CACHAN*	ENS Bretagne
ANGERS	IFEPSA
CERGY	Institut Libre d'Education Physique Supérieur de Cergy Pontoise

ANNEXE 2 : Mail de sollicitation envoyé au référent IP

Madame...../Monsieur.....,

Comme annoncé dans le courrier de Jean-Louis GOUJU, je me permets de vous contacter dans le cadre des travaux lancés par le CAFEMAS (ex ONMAS). Ma démarche vise à établir un état des lieux de l'existant en matière d'études sur l'insertion professionnelle des étudiants STAPS.

J'aimerais savoir si vous avez connaissance de travaux sur l'insertion professionnelle des étudiants qui auraient pu être menés au sein même de votre UFR (quelques soient les filières, les formations ou les niveaux) ou, éventuellement, par les services du suivi de l'insertion de l'Université.

Vous serait-il possible de me les communiquer (qu'il s'agisse d'études, de rapports, de synthèses, de données brutes ou d'outils de recueil de données type questionnaire...)?

Si le mail semble approprié pour la transmission de ces éléments, nous pouvons, si vous le souhaitez, envisager un entretien téléphonique qui pourrait permettre d'apporter les précisions qui vous semblent utiles.

Je vous remercie par avance et me tiens à votre disposition pour toute information complémentaire.

Cordialement,



Anne COMMERÇON - Chargée de mission CAFEMAS

Centre d'Analyse des Formations, des Emplois, des Métiers de l'Animation et du Sport

Annexe 3 : Liste des 230 travaux recueillis servant de base à l'analyse

STAPS de...	Etudes référencées/éléments recueillis (recueil à partir du net ou via UFR) ciblées STAPS
ARTOIS	Données devenir des étudiants Master PRS de 2006 à 2010
ARTOIS	Enquête OVE Insertion Lic STAPS 2005 (par mention)
ARTOIS	Données insertion pro DEUST AGAPS 06 à 09
ARTOIS	Ex d'insertion pro diplômés DEUST AGAPS (ex d'emplois)
BESANCON	Répertoire emplois lic pro (en 2009) des diplômés L Pro 2007 - page 6
BESANCON	Répertoire emplois (en 2009) des diplômés Master Pro 2007 - page 17
BESANCON	L Pro Sport et dvlpt social 2005
BESANCON	Master Sport et sté - rech 2005
BESANCON	Master sport et qité de vie 2005
BESANCON	Master sport langage et inter 2005
BESANCON	Master sport et sté pro 2005
BESANCON	Enquête L Pro sport et dvlpt social 2006
BESANCON	L 3 APA 2006 - situation en 2008
BESANCON	L3 Ent 2006 - situation en 2008
BESANCON	L3 Mgmt et collec 2006
BESANCON	L3 Ed Mot 2006
BESANCON	Fiche Master pro qité mgt perf 2006
BESANCON	Fiche master sports, langages, inter 2006
BESANCON	Fiche Master sports et société 2006
BESANCON	Fiche Master pro performance et qualité de vie 2006
BESANCON	Fiche Lic APA 2007 -situation en 2009
BESANCON	Fiche Lic ent sp 2007 - situation en 2009
BESANCON	Fiche lic management et collec 2007 - situation en 2009
BESANCON	Fiche lic educ mot 2007 - situation en 2009
BESANCON	Fiche lic pro sport et dvlpt social 2007
BESANCON	Fiche lic master langage et interv 2007 - situation en 2009
BESANCON	Fiche master sport, perf et qualité de vie 2007
BESANCON	Fiche master Sports et stés 2007
BESANCON	Fiche Master ex sport santé handicap 2008
BESANCON	Fiche master sports et sociétés 2008
BESANCON	Fiche Master sport langage et interv 2008
BESANCON	Fiche master perf et qualité de vie 2008
BORDEAUX	Lic pro métiers sports - promo 03-04, enquete 2007
BORDEAUX	Lic Pro métiers du sport - promo 04-05, enquête 2008
BORDEAUX	Lic Pro Activités sportives... promo 05-06 - enquête 2008
BORDEAUX	Lic pro administration et gestion.... Promo 06-07 - enquête 2009
BORDEAUX	Rapport devenir L 3 04-05, enquête 2008 - pages 99 à 110
BORDEAUX	Devenir à 30 mois Master Pro 06-07 - enquête 2009 - pages 134 à 144
BORDEAUX	Devenir à 30 mois Master Pro 05-06 - pages 147 à 161
BORDEAUX	Devenir à 30 mois Master Pro 04-05 - page 65
BORDEAUX	Maitrise IUP STAPS promo 2006 - 30 mois
BREST	Devenir L Pro Nautisme à 30 mois - promo 03-04
BREST	Devenir L Pro AGAPSC - promo 04-05
BREST	Devenir L Pro AGAPSC nautisme - promo 05-06

BREST	Devenir L Pro AGAPSC natisme - promo 06-07
BREST	Parcours et devenir L STAPS 99 et 00
BREST	L3 STAPS promo 2009 suivie en 2010
BREST	L3 STAPS promo 2007 suivie en 2008
BREST	Mpro STAPS 2006 à 18 mois
BREST	Mpro STAPS 2007 à 6 mois
BREST	Mpro STAPS 2007 à 18 mois
BREST	Mpro STAPS 2008 à 6 mois
BREST	Mpro STAPS 2009 à 12 mois
BREST	Mrecherche STAPS promo 2007 à 6 mois
BREST	Mrecherche STAPS promo 2008 à 6 mois
BREST	Mrecherche STAPS Promo 2007 à 18 mois
CAEN	Devenir des titu d'une maitrise STAPS (1997 à 2001)
CAEN	Devenir des titu d'une lic STAPS (2001 à 2004)
CAEN	Enquête L 3 ed mot 07-08 et 08-09
CAEN	Enquête L3 Ent 07-08 et 08-09
CAEN	Enquête L 3 Exp du mvt et ergo 07-08 et 08-09
CAEN	Enquête L3 management
CAEN	Insert pro Master Exp mvt et ergo
CAEN	Suivi Master EPAPS
CAEN	Devnir prof 3 promos Master Mngt, en mars 2010
CAEN	Bilan/analyse prof des Master Mngt
CHAMBERY	Infos synthétisées dans les dossiers quadriennaux (lic ergo et lice ed mot)
CHAMBERY	Infos synthétisées dans les dossiers quadriennaux (master pro eapicp)
CHAMBERY	Infos synthétisées dans les dossiers quadriennaux (master recherche essh)
CLERMONT	Devenir L Staps - promo 05-06
CLERMONT	Insertion 2009 Admis Diplômes pro
CLERMONT	Insertion 2010 Admis Diplômes pro
DIJON	Insertion pro diplômés DEUST 2002 - page 7 à 10
GRENOBLE	Trajectoires inscrits L3 08-09
GRENOBLE	Trajectoires inscrits Master sport, santé, société
GRENOBLE	Insertion Master SSS Spé LEST 07-10
LILLE	Répertoire emplois master santé sport 2007 - pages 4 à 7
LILLE	Rapport enquête insertion Master Sciences du Sport 08 et 09
LIMOGES	Devenir étud après lic staps promo 96-97 à 00-01
LITTORAL	Répertoire métiers L STAPS - promo 03-04 non réinscrits
LITTORAL	Répertoire métiers DEUST STAPS - promo 04-05
LYON	DEUST AGAPS - bilan effectif et insertion pro
LYON	DEUST MF - bilan effectif et insertion pro
LYON	Suivi de cohorte Lic Ed Mot
LYON	Suivi de cohorte lic APAS
LYON	Suivi de cohorte Lic ENT
LYON	Suivi de cohorte Lic MGMT
LYON	Suivi de cohorte nouveaux bacheliers 2004 inscrits en Lic STAPS
LYON	Enquête devenir diplômés Promo 06-07 Lic STAPS à 1 an
LYON	Lic APA 2007
LYON	Lic CT 2007
LYON	Lic EM 2007
LYON	Lic ENT 2007

LYON	Lic STAPS Act adapt santé 2008
LYON	Lic STAPS Ed mot 2008
LYON	Lic STAPS ES 2008
LYON	Lic STAPS Mgnt 2008
LYON	M2 IFAPA - promo 07-08, à 12 mois
LYON	M2 PPMR - promo 07-08, à 12 mois
LYON	M2 MOS - promo 07-08, à 12 mois
LYON	M2 Recherche - promo 07-08, à 12 mois
LYON	Suivi de cohorte Master STAPS
LYON	Master 2 APA 06-07, à 18 mois
LYON	Master 2 Métier forma 06-07, à 18 mois
LYON	Master 2 M2R 06-07, à 18 mois
LYON	Master 2 MOS 06-07, à 18 mois
LYON	Master 2 PPMR 06-07, à 18 mois
LYON	Résultats master 06-07 Master FIAPS, à 6 mois
LYON	Résultats master 06-07 Master IGAPA , à 6 mois
LYON	Résultats master 06-07 Master MOS, à 6 mois
LYON	Résultats master 06-07 Master PPMR, à 6 mois
LYON	Résultats master 07-08 Master APA, à 6 mois
LYON	Résultats master 07-08 Master FIAPS, à 6 mois
LYON	Résultats master 07-08 Master MOS, à 6 mois
LYON	Résultats master 07-08 Master PPMR, à 6 mois
LYON	Master 2 STAPS 08-09, à 12 mois
LYON	Master 2 IGAPA 08-09, à 12 mois
LYON	Master 2 FIAPS 08-09, à 12 mois
LYON	Master 2 MOS 08-09, à 12 mois
LYON	Master 2 PPMR 08-09, à 12 mois
LYON	Master 2 Recherche 08-09, à 12 mois
LYON	Synthèse quadriennal 2011-2014 - Insertion pro M2 APA
LYON	Synthèse quadriennal 2011-2014 - Insertion pro M2 FIAPS
LYON	Synthèse quadriennal 2011-2014 - Insertion pro M2 MOS
LYON	Synthèse quadriennal 2011-2014 - Insertion pro M2 PPMR
METZ	Insertion diplômés 06 et 07 Lic STAPS
MONTPELLIER	Insertion Masters 2 STAPS 2007
MONTPELLIER	Insertion M2 Ing et ergo APS 2007
MONTPELLIER	Insertion M2 Management serv sport et tourisme 2007
MONTPELLIER	Insertion M2 science mvt humain 2007
MONTPELLIER	Insertion Maitrise STAPS 2000,01,02,03
MONTPELLIER	Enquête doctorants STAPS (2000 à 2005)
NANCY	Insertion des L3 STAPS par filière 07-10
NANTES	Devenir des étudiants STAPS Nantes 2005
NICE	Données diplômés Master 2007
NICE	Données diplômés Master 2008
NICE	Synthèse enquête diplômés Master 2007
NOUVELLE CALEDONIE	Insertion DEUST 2001-2004
NOUVELLE CALEDONIE	Insertion pro DEUST AGAPSC 09-10
ORLEANS	Enquête L Pro 2005 - pages 27-28

ORLEANS	Enquête L Pro 2006 - pages 30-31
ORLEANS	Dossier habilitation renouvellement L Pro GDOSSL 12-15
ORLEANS	Enquête M Pro 2005 - pages 39 à 40 et 64 à 65
ORLEANS	Enquête M pro 2006 - pages 48 à 49 et 91 à 92
PARIS 05	Devenir étu lic-maîtrise 94-95 et 95-96
PARIS 05	Fiche insertion pro master bio intégrée du mvt promo 2007
PARIS 05	Fiche insertion pro master culture sportive promo 2007
PARIS 05	Fiche insertion pro master sport nutrition santé promo 2007
PARIS 05	Répertoire métiers master 2007 culture sportive
PARIS 05	Répertoire métiers master 2007 sport nutrition santé
PARIS 05	Répertoire métiers master 2007 bio intégrée du mvt
PARIS 10	Synthèse dispositif suivi IP M2 CEPAPA
PARIS 10	Synthèse dispositif suivi IP M2 MELS
PARIS 10	Synthèse dispositif suivi IP L3 MS
PARIS 10	Synthèse dispositif suivi IP L Pro DSMS
PARIS 10	Mémoire étudiant Master sur IP étud management
PARIS 11	Annuaire des Master 2
PARIS 12	Le rôle des stratégies individuelles dans le devenir des étudiants
PAU	Enquête devenir diplômés L3 STAPS (99 à 06)
PAU	Répertoire métier diplômés L 3 Staps (99-06)
PAU	M2 Pro, Sport Loisirs Tourisme - promo 06 - situation janv 09
PAU	M2 Pro, Sport Loisirs Tourisme - promo 07 - situation déc 09
PAU	M2 Pro, Sport Loisirs Tourisme - promo 08
PAU	Répertoire métiers M2 experte prépa phys et mentale 04-05
PERPIGNAN	L3 04-05 Staps EM - enquête en 07-08
PERPIGNAN	L3 04-05 Staps APA - enquête en 07-08
PERPIGNAN	L3 04-05 Staps MSL - enquête en 07-08
POITIERS	Synthèse Lic 3 staps 06-07
POITIERS	Synthèse L3 EM 06-07
POITIERS	Synthèse L3 Mgt 06-07
POITIERS	Synthèse L3 Entraînement 06-07
POITIERS	Synthèse L3 APA Santé 06-07
POITIERS	Situation diplômés L Pro tourisme 05-06, 30 mois après
POITIERS	Situation L Pro tourisme 06-07, 30 mois après
POITIERS	Situation Master pro 06-07, 18 mois après
POITIERS	Situation L Pro tourisme 07-08, 30 mois après
RENNES	Suivi étud (dipl ou non) L3 APA 05 non réinscr en 05-06
RENNES	Suivi étud (dipl ou non) L3 Entrain 05 non réinscr en 05-06
RENNES	Suivi étud (dipl ou non) L3 EM 05 non réinscr en 05-06
RENNES	Suivi étud (dipl ou non) L3 Mngmt 05 non réinscr en 2005-2006
RENNES	Suivi diplômés 06 Lic APA
RENNES	Suivi diplômés 06 Lic Entrain
RENNES	Suivi diplômés 06 Lic EM
RENNES	Suivi diplômés 06 Lic Mgt
RENNES	Suivi diplômés 07 Lic APA
RENNES	Suivi diplômés 07 Lic Entrain
RENNES	Suivi diplômés 07 Lic EM
RENNES	Suivi diplômés 07 Lic Mgt
RENNES	Insertion pro 03-04 deust anima milieux urbains

RENNES	Insertion pro 03-04 deust nautisme
RENNES	Suivi deust 2005 Milieux urbains
RENNES	Suivi deust 2005 nautisme et rando cotière
RENNES	Suivi deust 2006 milieux urbain
RENNES	Suivi deust 2006 nautisme et rando cotière
RENNES	Suivi deust 2006 métiers de la forme
RENNES	Suivi deust 2007 milieux urbains
RENNES	Suivi deust 2007 nautisme et rando cotière
RENNES	Suivi deust 2007 métiers forme
RENNES	Suivi diplômés 2007 M2 recherche
RENNES	Suivi diplômés 2007 M2 pro ingénierie rééduc
ROUEN	Synthèse devenir Lic Staps 02-03,04 en 2007
ROUEN	Synthèse devenir Master 2, promo 2006
ROUEN	Rapport "après des études staps", promo 02,03,04,05
SAINT ETIENNE	Devenir diplômés Lic 03-04 - pages 29-30
SAINT ETIENNE	Devenir diplômés lic 06-07 - pages 35-36
SAINT ETIENNE	Devenir diplômés Lic 08-09 - pages 35-36-37
SAINT ETIENNE	Devenir diplômés M1 04-05 - page 28
SAINT ETIENNE	Devenir étudiants M1 07-08 - page 42
SAINT ETIENNE	Devenir diplômés M2/DESS 03-04 - pages 46-47
SAINT ETIENNE	Devenir diplômés Master pro 05-06 - page 51
SAINT ETIENNE	Devenir diplômés Master pro 06-07 - page 21
STRASBOURG	Insertion diplômés master sciences du sport 2007
STRASBOURG	Bilan lic ent (2000-2007)
STRASBOURG	Situation diplômés deust MF
STRASBOURG	Fichier données/réponses deust sport adapté
TOULON	Données enquête LP 2007 (dont staps)
TOULON	Données enquête Master (dont Staps)
TOULOUSE	Synthèse insertion M2 2007 prépa perf
TOULOUSE	Synthèse insertion M2 2007 mos
TOULOUSE	Synthèse insertion M2 2007 sciences sport
TOULOUSE	Synthèse insertion M2 2007 actions publique
TOULOUSE	Synthèse insertion M2 2007 APA
TOULOUSE	Synthèse insertion M2 2007 tourisme et dev local
VALENCIENNES	Répertoire emplois Master 07
ANGERS	Enquête "devenir des étudiants de l'IFEPSA" - diplômés et non, en sortie de lic 2005-2009
ANGERS	Synthèse diaporama enquête devenir étud lic
ANGERS	Synthèse sortie Lic
ANGERS	Synthèse sortie Master1
ANGERS	Synthèse sortie master et concours
ANGERS	Diplômé IFEPSA 2005

ANNEXE 4 : exemple de fiche de synthèse**UFR STAPS DE xxxxxxxxxxxxxx**

TITRE DE L'ETUDE

Echelle : Staps

Objet : Rapport d'enquête auprès des étudiants des formations Entraînement sportif et Management du sport xxxxxxxxxxxxxx

xxxx certifiés concernés, xxxx répondants (soit 40 %) dont 16 % issu de ES 84 % issus de management.

1. Eléments et thèmes abordés

Taux de féminisation faible

Niveau de diplôme obtenu (la poursuite d'étude) ?

Ent : licence = diplôme le + élevé pour 2/3 (mais à noter que pas de maîtrise ES proposée ensuite)

Mgmt : 49% licence, 67 % maîtrise

Double certification (J et S et fédérale) secteur sport : 57 % entraînement et 59 % en Management

Double certification secteur animation : 15 % en entraînement et 33 % en management.

Diplômes obtenus en parallèle : BEES, monitorats fédéraux, BNSSA

Situation professionnelle : 67 % en activité pro, 22 % en poursuite d'études, 9% en recherche d'emploi.

3 domaines d'activité principaux : encadrement, vente et éducation + Préparation de concours : CTAPS et ETAPS

Devenirs professionnels : 86 % des répondants sortis de formations sont en activité (11 % en recherche d'emploi)

Filière Entraînement : Educateur sportif, temps plein, CDI = un des débouchés les + envisageables.

Statut juridique de l'employeur :

Entraînement : 37 % association, 32 % en entreprise

Management : 39% en entreprise, 28 % en établissement public

Secteurs d'activité pour les sortis de la filière MS :

Sport et animation, Secteur public (territorial, professorat de sport), Commerce du détail (vente), Enseignement

2. Questions soulevées

????

3. Eléments notables

Question de la double certification universitaire : 2 diplômes STAPS ou diplôme extérieur STAPS (santé).

Certifications complémentaires hors enseignement sup : jeunesse et sport et aussi certifications fédérales, secteur sport + secteur animation = présence d'un capital de pré requis (certifications J&S) comme élément facilitateur d'accès à l'emploi

Mise en évidence de l'incidence de la mobilisation des réseaux dans l'accès à l'emploi (37%).

Educateur sportif, tps plein, CDI : un des débouchés les + envisageables pour les certifiés de la filière ES.

Schéma synthétique des principaux débouchés pro des répondants en activité pro selon la filière = ++

4. Eléments manquants : ce qu'il aurait fallu avoir pour mieux percevoir l'impact de la certification

Pour aller plus loin : avec quoi les éducateurs sportifs ont-ils obtenu leur emploi ? (on fait référence aux diplômes annexes et au réseau développé durant les études, mais formellement la question reste à poser pour pouvoir situer la certification STAPS dans cet accès à l'emploi).

Nécessite d'interroger les employeurs ?

5. Bilan

Etude la plus complète parmi celles référencées, qui traite de la thématique de la double certification (jeunesse et sport et fédérale notamment) et qui met en évidence cette dernière comme un élément facilitateur d'accès à l'emploi.